



### **Le mot d'une Adhérente cachée**

*Je suis arrivée en retard à l'assemblée, prenant place au dernier rang, près d'Yves Calippe, adjoint au maire et conseiller départemental. La salle était plus remplie que de coutume ; on sentait déjà que ce moment ne serait pas tout à fait comme les autres.*

*Après le vote d'une modification d'un paragraphe des statuts du club, le président sortant s'est levé pour prendre la parole. Dès les premiers mots, l'émotion s'est installée. C'était sa dernière apparition à ce poste, et chacun en avait pleinement conscience.*

*Son discours, empreint de gratitude et de souvenirs, a rendu hommage aux bénévoles qui l'ont accompagné pendant dix-huit années d'engagement, de travail et de passion partagée. Les voix se sont parfois nouées, les regards se sont baissés, et le silence en disait souvent plus que les mots.*

*Quelques larmes ont coulé, discrètes mais sincères, témoignant de l'attachement profond et du chemin parcouru ensemble.*

*La présentation du rapport d'activités a ensuite été confiée à Annick (la trésorière). Cette intervention a été organisée pour pallier l'impossibilité de notre secrétaire de monter sur l'estrade en raison de son handicap. J'ai remarqué que certains adhérents commençaient leur sieste, simple remarque!*

### **Le rapport administratif 2025 du club débute donc par :**

#### **1 - État des Effectifs et Vie du Club :**

*Le dynamisme du club se confirme cette année avec une base de membres solide et un renouvellement actif et ce, malgré un repli du nombre d'adhérents de 30 personnes par rapport à l'année 2024... il est souligné qu'il est difficile depuis la covid de recruter, le graphique qui nous est présenté confirme la tendance. 302 inscriptions dont 48 nouveaux adhérents.*

#### **2 - Gestion Administrative Interne :**

*Le bon fonctionnement quotidien du club repose sur une gestion rigoureuse des processus internes.*

*. **Suivi des adhésions** : Mise à jour des registres et accueil des nouveaux membres.*

*. **Intendance** : Gestion logistique nécessaire au maintien de nos activités.*

*. **Vie associative** : Organisation et suivi administratif des Assemblées Générales et des réunions statutaires.*

#### **3 - Gouvernance et Fonctionnement**

*L'instance dirigeante s'est réunie à **8 reprises** au cours de l'exercice. Ces séances de travail ont permis de piloter les projets majeurs du club, notamment :*

*. **Événementiel** : Organisation des repas et des voyages.*

*. **Communication** : Suivi du Petit Écho et informations sur site.*

*. **Stratégie** : Préparation de l'Assemblée*

#### **4 - Relations Extérieures et Partenariats :**

*Le club André POIGNY entretient des relations suivies avec de nombreux partenaires institutionnels et techniques pour assurer la pérennité de ses actions :*

*. **Collectivités & Institutions** : Ville du Mans, Préfecture de la Sarthe, Conseil Départemental.*

*. **Organismes Sociaux & Logement** : Sarthe Habitat, UDOM.*

. **Gestion & Conformité** : Crédit Agricole (CA), SACEM (droits d'auteur), GUSO (spectacles).

5 - **Vote de confiance de ce rapport administratif**

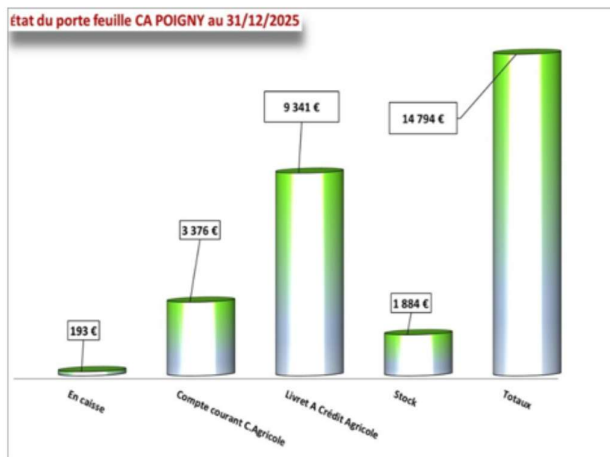
6 - **Résultats financiers:**

Présentés par Annick BRIFAUT, trésorière. Il est clair que beaucoup d'adhérents attendent ce moment non pas, impatients mais curieux. Les résultats financiers donnent l'état de santé du club. Une personne particulière comme le futur président va suivre avec intérêt les dépenses et les états en banque. Ce qui nous importe le plus à nous, adhérents lambda c'est la continuité du club en n'oubliant surtout pas, les repas dansants et les activités annexes.

Compte d'exploitation 2025									
N° compte	Libellé	stock		Dépenses = Achats + ou - variations de stocks	Dépenses lit. - Achats + ou - variations de stocks	N° compte	Libellé	Recettes	Recettes N-1
		début	fin						
606	Achat fourniture matériel (investissement matériel)	4 938 €		50 €	57 €	7020	Concession Chorale	0 €	0 €
	Remboursement trop perçu	600 €	600 €			7020	Cartes	1 442 €	1 741 €
6062	Travaux manuels pour réceptions			1 770 €	0 €	7020	Pétanque	0 €	0 €
6062	Organisation chorale			0 €	0 €	7020	Informatique	0 €	5 €
6062	Organisation cartes			195 €	315 €	7020	Arts créatif	44 €	15 €
6062	Organisation informatique			0 €	0 €	7020			
6062	Organisation marche			0 €	0 €	7020	Divers		
6062	Organisation voyages			678 €	98 €		Voyages	490 €	98 €
6062	Déco saint sylvestre			0 €	0 €				
6062	autres déco repas mensuels			988 €	879 €				
6064	Fourniture de bureau et d'entr (factures de fourniture de bureau)	307,94 €		417 €	554 €	7085	Repas	80 564 €	58 612 €
6256	Publicité	211,75 €	194,75 €	146 €	215 €	7560	Adhésions	3 931 €	4 108 €
6260	Téléphone + internet			495 €	655 €				
6260	Documentation générale			0 €	48 €				
6260	Frais postaux (facture de fourniture postale)	8,89 €		493 €	565 €	7610	Intérêts placements	295 €	446 €
6270	Frais financiers	1 041,41 €	1040,74 €	18 €	0 €	7710	Recettes diverses	292 €	80 €
630	Loyer et charges locales (participation ville du Mans loc.salle réveillon)			1 145 €	1 309 €	7825	reprise provision	2 000 €	1 000 €
64	Charges de personnel								
6411	Indemnité (présentations artistiques)			7 179 €	5 653 €				
6420	Charges sociales (pouset unique)			1 701 €	1 714 €				
6480	Autres frais de personnel (déplacement)			233 €	170 €				
	Charges techniques			0 €	0 €	7443	Ristourne loyer ville du Mans	9 518 €	
65	Autres charges de gestion courante								
6510	Frais de SACEM			2 477 €	1 613 €				
6580	Achat rétrocession			672 €	449 €				
6580	Autres frais de gestion courante								
6520	Provision sur risque				0 €				
6811	Amortissement				0 €				
	écart sur les stocks			0 €	0 €				
	Excédent de l'exercice			137 €	1 565 €				
	Excédent de l'exercice	2 238,22 €	1 863,74 €						
	Total dépenses	80 808,00 €		90 767 €	67 821 €			90 767 €	67 821 €

REMARQUE : la comptabilité de 2025 comporte la particularité d'avoir les dépenses et les recettes des réveillon 2024 et 2025

Situation financière au 31/12/2025					
Actif			Passif		
Libellé	Total	Montant	Libellé	Total	Montant
		31/12/2025		31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations</b>					
Matériels informatique	1 289 €	1 289 €			
Matériels de bureau	203 €	203 €	Réserve (11)	14 656,76	13 092,06
Matériel de cuisine	198 €	198 €			
Matériel d'entretien	960 €	960 €	Reliquat provision		2 000,00
<b>Total</b>	2 650 €	2 650 €	Résultat de l'exercice	136,90	1 564,70
<b>Stock</b>		1 883,71			2 235,20
<b>Disponibilités</b>			Capitaux propres	14 793,66	16 656,76
Compte courant C.Agricole	3 376,17	349,37			
Caisse	192,94	126,04			
Livret "A" C.Agricole	9 340,84	13 946,15			
<b>Totaux</b>	14 793,66	16 656,76	<b>Totaux</b>	14 793,66	16 656,76



Ces tableaux sont beaucoup plus parlants qu'un long discours et, ma foi, je suis un peu bluffée par le résultat. En effet, il n'y a eu aucune augmentation des repas depuis au moins... 2013, alors que la conjoncture est très défavorable pour les achats. De mémoire d'adhérente, et grâce à mes archives, les prix pratiqués pour la fête des mères du 31 mai 2012 étaient de 6 et 12 €. En 2013, les prix sont passés à 10 et 15 €, et depuis, c'est le statu quo. Autre info : l'adhésion était à 12 €. Je constate que ce n'est pas la valse des prix à Poigny. Nous avons assisté à la confirmation, par notre vérificateur aux comptes Joseph Vincent secondé par Raymond Patry, tous deux montés sur l'estrade, de la bonne gestion de la comptabilité et du sérieux de la trésorière Annick Brifaut. Nous sommes tous invités à approuver les résultats, ce que nous faisons de bonne grâce. Nous y voilà, c'est maintenant que tout se joue. Une projection sur l'écran présente les futurs nouveaux membres du conseil, Marie-Claire Prudhomme et Didier Guillaume. Je suis étonnée, car ces deux visages ne me disent rien. Je ne connais pas ces personnes. Mais qu'à cela ne tienne, l'important est d'être courageux et d'avoir des idées pour la bonne marche du club. Est présenté aussi Serge Posson ; lui, je l'ai déjà vu aider lors des repas dansants. Dans la salle, les gens parlent entre eux, et je constate qu'une bonne partie des personnes devant moi ont un crayon en main. Pour quoi faire ? Barrer des noms, possible ! Nous en avons le droit. À l'issue du vote, je comprends.

Les deux personnes précédemment signalées n'ont pas obtenu le nombre de voix requis. Il plane une atmosphère bizarre. On nous explique que le quorum (pourcentage par rapport au nombre d'adhérents) n'est pas atteint. Nous voulons bien le croire, il y a des gens plus compétents que nous...

Profitant de l'éclipse de l'ensemble des membres du conseil partis élire le nouveau président, l'ancien président prend la parole, tout en sachant que ce n'est plus de son ressort. Il exprime sa désolation face à une situation inédite : un nombre très important de bulletins comportent des noms rayés. Il réaffirme son incompréhension.

L'isolement du conseil prend fin. Nous apprenons enfin qui dirigera le club pour les prochaines années : Annick Mauboussin est élue. Elle intervient au micro. Pour elle, c'est une première. Elle explique qu'elle ne changera rien, que ce sera la continuité, et exprime sa satisfaction de pouvoir compter sur une bonne partie de l'équipe déjà en place. Elle nous remercie pour la confiance que nous lui accordons et ne demande qu'à prouver, par ses prises de position, que nous avons fait le bon choix en l'élisant.

Avant de se séparer après ce moment riche en émotions et en rebondissements, nous sommes tous conviés à partager la galette, premier instant convivial de l'association sous l'ère de notre nouvelle présidente.

Je remercie la nouvelle présidente de m'avoir autorisée à m'exprimer dans cette gazette.

JD

#### *Petit mot de J-Y B*

Oui, vous l'avez compris, je commence à mettre une certaine distance avec les affaires du club, bien qu'aujourd'hui encore j'aide Annick Mauboussin pour l'enregistrement des repas. Mais elle apprend vite, bientôt elle volera de ses propres ailes.

Après lecture du texte ci-dessus et des commentaires que l'on m'a rapportés sur la période post-assemblée, j'ai eu des moments de sidération.

Prenons les choses depuis le début : le soir même de l'assemblée, suite à certaines intuitions, nous nous sommes renseignés sur internet par rapport au résultat du vote, car bien sûr, nous ne voulons surtout pas léser qui que ce soit. Le verdict est tombé après notre première recherche !

Dès lors, il était important de réintégrer au Conseil d'administration les deux adhérents précédemment écartés lors de la réunion du 24/01. Pas facile d'accepter d'avoir fait une erreur, surtout après avoir subi certains affronts comme : « contester la validité du vote lors de l'Assemblée générale, invoquant des bulletins barrés et parlant de "complot" et de "magouille" », le tout dans un climat à la limite du supportable basculant vers une verve agressive (« procès », « tribunal ») et j'en passe.

Je conçois la déception de certains. Ces commérages, qui n'ont pour but que la déstabilisation de l'équipe nouvellement remaniée, ne font qu'instaurer un climat malsain dans un groupe en manque de repères. Mais une prise de conscience peut suffire à comprendre que l'on a dépassé les bornes...

Longue vie à ce nouveau conseil.

#### ***Pour toutes correspondances :***

*Tél : 06 13 50 29 15*

*[mauboussin.annick@neuf.fr](mailto:mauboussin.annick@neuf.fr)*

*Club André **POIGNY***

*2, places Georges Gauthier*

*72100 Le Mans*

#### **Activités hebdomadaires**

**Informatique** : avec Didier ABOT le lundi à 9:00 au club (création site)

et J-Y BRIFAUT le lundi à 14:30 au club : familiarisation à l'univers informatique  
(Word – Excel - PowerPoint – IA etc....)

**Cartes** : le mardi à 14:00 au club avec Janine FROGER.

**Pétanque** : le mercredi 14:30 à l'arrière du bâtiment du club.

**Jeux de société avec permanence de la présidente** : le mercredi de 14:30 à 17:00 au club.

**Marche** : - le jeudi 9h30 arrêt de bus Jean Macé avec Michel PAPIN ou (et) Serge POSSON.  
(8 à 10 kilomètres).

- Le dernier jeudi de chaque mois le rdv est à 9:00 au même endroit pour prendre les transports en commun, afin de découvrir de nouveaux sentiers.

**Chant** : le jeudi 10:00 au club avec Hélène LOISON et Serge CHAPERON.

**Généalogie** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois à 14:30 avec Philippe BRIFAUT.

**Arts manuels et créatifs** : le vendredi 14:30 au club avec Jacqueline CHORIN et Annick BRIFAUT

### Activités mensuelles 2026

**Bowling** : avec Jacqueline CHORIN (14h 00 au bowling du Mans, tarif 11.50€ les 3 lignes)

Complétant ainsi un effectif restreint de retraités de la société Yoplait.

Vendredi 11 septembre 2026

Vendredi 19 juin 2026

Vendredi 9 octobre 2026

Vendredi 3 juillet 2026

Vendredi 20 novembre 2026

Vendredi 7 août 2026

Vendredi 11 décembre 2026

**Repas dansants 2026** : rendez-vous 12:00 à la salle Pierre GUEDOU

➤ Dimanche 31 mai 2026 : repas "Fête des Mères" 20 / 25€ orchestre "Patrick GUILLIN"

➤ Dimanche 28 juin 2026 : repas "Saint Jean" 20 / 25€ musicienne "Brigitte POUSSIN"

➤ Dimanche 20 septembre 2026 : repas "Retrouvailles" 20 / 25€ orchestre "Eclipse"

➤ Dimanche 18 octobre 2026 : repas "Choucroute" 25 / 30€ orchestre "Patrick GUILLIN"

➤ Dimanche 15 novembre 2026 : repas "Anniversaires" 20 / 25€ orchestre "Patrick JOUNIER"

➤ Dimanche 6 décembre 2026 : "Banquet fin d'année" 30 / 35€ orchestre "Didier GILBERT"

➤ Jeudi 31 décembre 2026 : "Réveillon Saint Sylvestre" 90 / 110€ orchestre "Bruno BUON"

Inscription 10 jours avant la manifestation : chèque libellé "Club André POIGNY" et à envoyer au club. Lors d'un repas, il est possible de s'inscrire pour le repas suivant.

## CLUB ANDRE POIGNY 2026

### Membres du Conseil d'Administration



Janine FROGER  
Trésorière Adjointe



Annick BRIFAUT  
Trésorière



Annick  
MAUBOUSSIN  
Présidente



Michel CAUET  
Vice Président



Dominique MAIGNAN  
Secrétaire



Bernard  
DENIS



Marie-Claire  
PRUDHOMME



Régiane DENIS



Serge POSSON



Mireille BRIFAUT



Jackie CROISEAU



Annick PATRY



Didier  
GUILLAUME